Commune d'Avully



2025

Rapport administratif



Sommaire

Le mot du Maire	3
Conseil municipal au 31.05.2025	4 – 5
Exécutif au 31.05.2025	6
Conseil municipal au 31.12.2025	8 – 9
Exécutif au 31.12.2025	10
Activités du Conseil municipal	11
Personnel	14
État-civil – Population	15
Communications	17
Traitement des déchets	19
Immeubles locatifs	21
Sapeurs-pompiers	22
Police municipale	23
Prestations	24
Offres à la population	25
Subventions versées	26 – 31
École – Enfance	32 – 34
Restaurant scolaire	35
FASe Jardin Robinson – TSHM	36 – 37
Culture et sports	38 – 39
Manifestations	41 – 54
Finances	56 – 62

Le mot du Maire

ÉDITO

Conformément aux prescriptions de la Loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, j'ai l'honneur de présenter le rapport administratif de l'exercice 2025.

Une année charnière, marquée par le renouvellement des instances politiques, le passage du système maire-adjoints à celui de Conseil administratif, le lancement de plusieurs projets structurants et la volonté affirmée de renforcer la vie locale. Ces changements rythment la vie d'une commune. Ils nécessitent également une forte capacité d'adaptation qu'heureusement, tant l'administration communale que les autorités politiques ont su développer et surtout anticiper.

Cet environnement en constante évolution n'est en réalité que la pointe de l'iceberg d'une mutation plus profonde, celle d'une commune qui a connu peu de grands changements au cours des vingt dernières années, vers une transformation lente mais nécessaire de ses infrastructures.

C'est dans ce cadre que le Conseil municipal a voté un crédit d'études nécessaire aux travaux d'assainissement énergétique de certains immeubles propriété de la commune. Comme déjà relevé, non seulement l'âge moyen de certains équipements, installations ou infrastructures requiert des investissements soutenus, mais à cela s'ajoutent de nouvelles exigences environnementales ou sécuritaires que la commune a immédiatement intégrées pour les années à venir.

À ce titre, les futures cuisines scolaires sont un bon exemple d'opportunité que la commune est en voie de saisir en se donnant les moyens d'offrir à nos élèves et au personnel, un cadre de repos et de travail agréable, moderne et fonctionnel.

C'est aussi grâce à des finances saines et à une gestion rigoureuse des deniers publics que ces futurs travaux pourront se concrétiser. Ils bénéficieront largement à la population, permettant ainsi d'améliorer encore la vie locale.

Si l'année 2025 a marqué la fin de la législature 2020-2025, elle a aussi ouvert la voie à une nouvelle période que le désormais Conseil administratif a placée sous le signe de la concrétisation et des réalisations. C'est ainsi l'occasion pour moi de souligner ici le travail de grande qualité fourni par notre administration communale que je remercie vivement pour son soutien aux instances politiques. Merci également aux rédacteurs de ce rapport pour le soin apporté à la transcription des précieuses données qui s'y trouvent. C'est aussi grâce au travail en commissions, au Conseil municipal et au sein de l'exécutif qu'une vision commune émerge dans l'intérêt de nos habitants et pour qu'il fasse toujours bon vivre à Avully.

Bonne lecture à toutes et tous !

Vincent Mottet, Maire



Conseil municipal

AU 31 MAI

Mickael Batista da Silva

Magali Besse Giorgi
Membre des commissions suivantes :

- Aménagement
- Bâtiments
- Culture, sports et loisirs (présidente)
- Espaces public et mobilité
- Finances
- Vie locale et économie de proximité

Frédéric Bieri – Président
Membre des commissions suivantes :

- Bâtiments
- Environnement
- Finances
- Sécurité publique
- Vie locale et économie de proximité

Deborah Brindley
Membre des commissions suivantes :

- Bâtiments
- Finances
- Sécurité publique

Mitzi Carmona
Membre des commissions suivantes :

- Aménagement
- Cohésion sociale, scolaire et jeunesse
- Environnement
- Finances
- Sécurité publique

Nina Fossard
Membre des commissions suivantes :

- Cohésion sociale, scolaire et jeunesse
- Culture, sports et loisirs
- Vie locale et économie de proximité

Sylvain Fuser – Vice-président
Membre des commissions suivantes :

- Aménagement
- Culture, sports et loisirs
- Espace public et mobilité
- Finances
- Vie locale et économie de proximité

Stefano Giacometti
Membre des commissions suivantes :

- Bâtiments
- Sécurité publique
- Vie locale et économie de proximité

Natacha Gonzalez
Membre des commissions suivantes :

- Cohésion sociale, scolaire et jeunesse
- Culture, sports et loisirs
- Environnement
- Espace publics et mobilité
- Vie locale et économie de proximité

Verena Jendoubi
Membre des commissions suivantes :

- Cohésion sociale, scolaire et jeunesse
- Environnement
- Espace publics et mobilité
- Finances

Eva Keiflin
Membre des commissions suivantes :

- Aménagement
- Cohésion sociale, scolaire et jeunesse
- Sécurité publique
- Vie locale et économie de proximité

Corinne Maison – Secrétaire
Membre des commissions suivantes :

- Aménagement
- Bâtiments
- Cohésion sociale, scolaire et jeunesse
- Culture, sports et loisirs
- Espace publics et mobilité
- Sécurité publique

Didier Maison
Membre des commissions suivantes :

- Aménagement
- Bâtiments
- Culture, sports et loisirs
- Environnement
- Espace publics et mobilité

Ana Ménétrey
Membre des commissions suivantes :

- Cohésion sociale, scolaire et jeunesse
- Culture, sports et loisirs
- Environnement

Pierre Sutter
Membre des commissions suivantes :

- Aménagement
- Bâtiments
- Environnement
- Espace publics et mobilité
- Finances
- Sécurité publique



Exécutif

AU 31 MAI

Vincent Mottet
Maire



- Administration générale
- Aménagement
- Patrimoine financier
- Relations intercommunales
- Sécurité publique

Cyril Baudin
Adjoint



- Bâtiments
- Cohésion sociale, scolaire et jeunesse
- Culture, sports et loisirs

Pascal Dethiollaz
Adjoint



- Communication
- Environnement
- Espaces publics et mobilité
- Vie locale et économie de proximité



Conseil municipal

AU 31 DÉCEMBRE

Laure Amberg
Membre des commissions suivantes :

- Cohésion sociale, scolaire et jeunesse (présidente)
- Culture, sports et loisirs
- Espaces publics, mobilité et service du feu

Deborah Brindley – Vice-présidente
Membre des commissions suivantes :

- Bâtiments
- Environnement et aménagement
- Finances (présidente)

Pascal Dethiollaz
Membre des commissions suivantes :

- Bâtiments
- Finances

Nina Fossard
Membre des commissions suivantes :

- Cohésion sociale, scolaire et jeunesse
- Culture, sports et loisirs
- Espaces publics, mobilité et service du feu

Sylvain Fuser
Membre des commissions suivantes :

- Bâtiments (président)
- Culture, sportes et loisirs
- Environnement et aménagement
- Espaces publics, mobilité et service du feu
- Finances

Stefano Giacometti
Membre des commissions suivantes :

- Cohésion sociale, scolaire et jeunesse
- Espaces publics, mobilité et service du feu
- Finances

Bruno Lopes
Membre des commissions suivantes :

- Culture, sports et loisirs
- Environnement et aménagement
- Sécurité publique

Corinne Maison -Présidente
Membre des commissions suivantes

- Bâtiments
- Cohésion sociale, scolaire et jeunesse
- Sécurité publique (présidente)

Olivier Matthey-Jonais
Membre des commissions suivantes :

- Environnement et aménagement
- Espaces publics, mobilité et service du feu (président)
- Sécurité publique

Stéphane Matteuzzi - Secrétaire
Membre des commissions suivantes :

- Cohésion sociale, scolaire et jeunesse
- Culture, sports et loisirs
- Environnement et aménagement
- Sécurité publique

Ana Ménétrey
Membre des commissions suivantes :

- Cohésion sociale, scolaire et jeunesse
- Culture, sports et loisirs
- Sécurité publique

Robin Schnell
Membre des commissions suivantes :

- Bâtiments
- Culture, sports et loisirs (président)
- Environnement et aménagement
- Finances

Kevin Solioz
Membre des commissions suivantes :

- Cohésion sociale, scolaire et jeunesse
- Espaces publics, mobilité et service du feu
- Finances

Pierre Sutter
Membre des commissions suivantes :

- Bâtiments
- Environnement et aménagement
- Finances
- Sécurité publique



Conseil administratif

AU 31 DÉCEMBRE

Membres

La réforme constitutionnelle votée par le peuple en 2021 a instauré l'introduction, dès la prochaine législature qui devait s'ouvrir, en l'occurrence celle de 2025, du système de Conseil administratif pour les 24 communes de moins de 3'000 habitants, lesquelles étaient jusqu'alors sous l'égide d'un système de maire et de deux adjoints, fonctions fixées pour l'ensemble de la durée de la législature.

C'est ainsi que, de janvier à mai, Vincent Mottet assurait la fonction de maire sous l'ancien "régime", entouré de ses deux adjoints, Cyril Baudin et Pascal Dethiollaz, tous trois en place à ce titre depuis 2020.

Dès le 1er juin, le système de Conseil administratif est entré en vigueur et les trois membres composant l'exécutif (désormais appelé Conseil administratif ou CA) ont été élus lors d'une élection majoritaire à un ou deux tours, en les personnes de Vincent Mottet, Cyril Baudin et Frédéric Bieri.

C'est Vincent Mottet qui a été désigné maire par le CA, pour la période du 1er juin 2025 au 31 mai 2026.

Activité

L'exécutif (Maire-adjoints puis Conseil administratif) s'est réuni 35 fois en séance dite "hebdomadaire".

Vincent Mottet
Maire



- Finances, administration et économie locale
- Sécurité publique

Cyril Baudin
Conseiller administratif



- Cohésion sociale, scolaire et jeunesse
- Culture, sports et loirsirs
- Bâtiments

Frédéric Bieri
Conseiller administratif



- Environnement et aménagement
- Espaces publics, mobilité et service du feu



Activités du Conseil municipal

POLITIQUE

Membres

La législature 2020-2025 s'est achevée le 31 mai. Mickaël Batista Da Silva, Magali Besse Giorgi, Frédéric Bieri, Mitzi Carmona, Natacha Gonzalez, Verena Jendoubi et Didier Maison ont quitté le Conseil municipal à cette date.

Laure Amberg, Pascal Dethiollaz, Bruno Lopes, Stéphane Matteuzzi, Olivier Matthey-Jonais, Robin Schnell et Kevin Solioz sont les nouvelles et nouveaux membres élus. Eva Keiflin a, quant à elle, démissionné en novembre. Il est prévu que la prestation de serment de sa remplaçante ait lieu en février 2026. Au 31 décembre, 14 postes sur 15 sont donc pourvus.

Activité

Le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire à 7 reprises, dont 3 fois avant son renouvellement et 4 fois avec les membres élus pour la législature 2025-2030.

Il s'est prononcé par voie délibérative, en proposant ou adoptant les textes suivants :

- Ouverture d'un crédit d'études de Frs 800'000.– en vue de réaliser des travaux d'assainissement énergétique des immeubles de la Route du Moulin-Roget 42 à 48 et de la Route d'Epeisses 1 à 27
- Ouverture d'un crédit de Frs 450'000.– en vue de réaliser les travaux de rénovation du Pont d'Eaumorte
- Ouverture d'un crédit d'étude de Frs 150'000.– pour la réalisation d'un avant-projet et l'organisation d'un appel d'offres à mandataires pour la création d'une chaufferie pour le réseau de chaleur à distance et d'un local voirie
- Approbation des comptes 2024
- Délégation de compétences au Conseil administratif pour la passation d'actes authentiques
- Délégation de compétences au Conseil administratif pour la naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans
- Constitution de diverses servitudes au profit de la commune d'Avully sur les nouvelles parcelles 2953, 2954, 2955, 2956, 2957 et 2958, Avully
- Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2025 destiné à couvrir les dépenses en entretien des machines et véhicules communaux utilisés par les services extérieurs
- Adoption du budget de fonctionnement annuel 2026, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter
- Ouverture d'un crédit d'investissement de Frs 41'600.– destiné à alimenter le fonds intercommunal de développement urbain (FIDU)

Le Conseil municipal a convoqué les commissions suivantes :

- Finances (2)
- Cohésion sociale, scolaire et jeunesse (1)
- Culture, Sports et Loisirs (1)


1885
MAIRIE

Personnel

ADMINISTRATION

L'effectif, au 31 décembre, est le suivant :

- 1 secrétaire général à 100 %
- 1 responsable administrative et communication à 90 %
- 1 responsable administrative à 60 %
- 1 technicien communal à 90 %
- 1 cantonnier à 100 %
- 1 concierge responsable à 100 %
- 1 employé polyvalent 1 à 100 %
- 1 employé polyvalent 2 à 50 %
- 2 aides de cuisine (qui interviennent entre 300 et 400 heures pas année)
- 4 patrouilleuses scolaires à environ 13 % chacune

Les missions

L'administration assume comme tâches principales :

- La délivrance de prestations relevant de ses obligations (médailles de chiens, cartes d'identité, sécurité, *etc.*) ainsi que celles entrant dans les politiques publiques décidées par les autorités, aides financières diverses, logement, prévention, utilisation des salles, *etc.*)
- L'organisation de manifestations communales
- La gestion financière (budget annuel de 6.5 mio) et administrative (RH, organisation générale, relations avec les tiers, *etc.*)
- Le soutien des autorités municipales dans l'exercice de leurs fonctions (exécutif et délibératif) ainsi que la mise en oeuvre des décisions prises par celles-ci
- Les entretiens courants et ponctuels des infrastructures et bâtiments, la planification et le suivi des travaux, la mise en place et l'accompagnement des projets de petites et de grandes importances dans le cadre des développements prévus
- La communication générale des mesures, des décisions, des activités, des informations utiles à la population.

Les services extérieurs assurent l'entretien concret des espaces, voies communales, infrastructures et bâtiments communaux. Ils participent également aux mises en place et à la bonne conduite des manifestations communales.

Les patrouilleuses scolaires veillent à la sécurité des élèves aux deux postes définis.

Les aides de cuisine organisent et gèrent la délivrance des repas pour les élèves inscrits au restaurant scolaire.

Enfin, certaines missions sont déléguées à des prestataires externes, soit pour apporter un appui à l'administration, soit en raison des compétences techniques spécifiques requises. Ainsi, une procès-verbaliste est chargée d'assurer la rédaction des comptes rendus des séances du Conseil municipal, et un expert-comptable apporte un soutien technique dans la gestion comptable ainsi que dans les opérations de clôture financière.

Les jobs d'été

Dans le cadre de la période estivale, la commune met en place un dispositif d'emplois temporaires destinés aux jeunes à partir de 16 ans. Ces postes ont pour objectif de renforcer les effectifs municipaux, principalement dans les missions d'entretien des bâtiments et des espaces extérieurs, ainsi qu'en appui logistique lors d'événements communaux tels que les Promotions et la Fête nationale, notamment.

Au cours de l'année 2025, ce dispositif a permis à 11 jeunes, âgés de 16 à 19 ans, de bénéficier d'une expérience professionnelle au sein des services communaux.



État civil
Population

HABITANTS

La commune d'Avully relève de l'Arrondissement de l'état civil de Bernex, qui regroupe les communes d'Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Bernex, Cartigny, Chancy, Confignon, Laconnex, Onex et Soral.

Afin de faciliter les démarches administratives, l'Arrondissement de l'état civil de Bernex offre la possibilité de commander en ligne certains actes d'état civil

Les faits suivants ont eu lieu :

- 3 mariages
- 2 naturalisations
- 2 décès
- 93 actes d'état civil délivrés

Pièces d'identité délivrées par la commune :

- 53 cartes d'identité "adulte "
- 26 cartes d'identité "enfant"

La situation démographique au 31 décembre :

- 904 femmes
- 872 hommes

Pourcentage par tranche d'âge :

- 23.8 % de 0 – 19 ans
- 58.7 % de 20 – 64 ans
- 18.3 % de 65+



Communication

En 2025, la commune a poursuivi une communication active et de proximité, en veillant à informer régulièrement la population à travers différents canaux : site internet, Facebook, Instagram, newsletter et journal communal. Ces supports sont actualisés régulièrement afin de rendre l'information locale facilement accessible.

Les réseaux sociaux occupent une place importante dans cette stratégie.

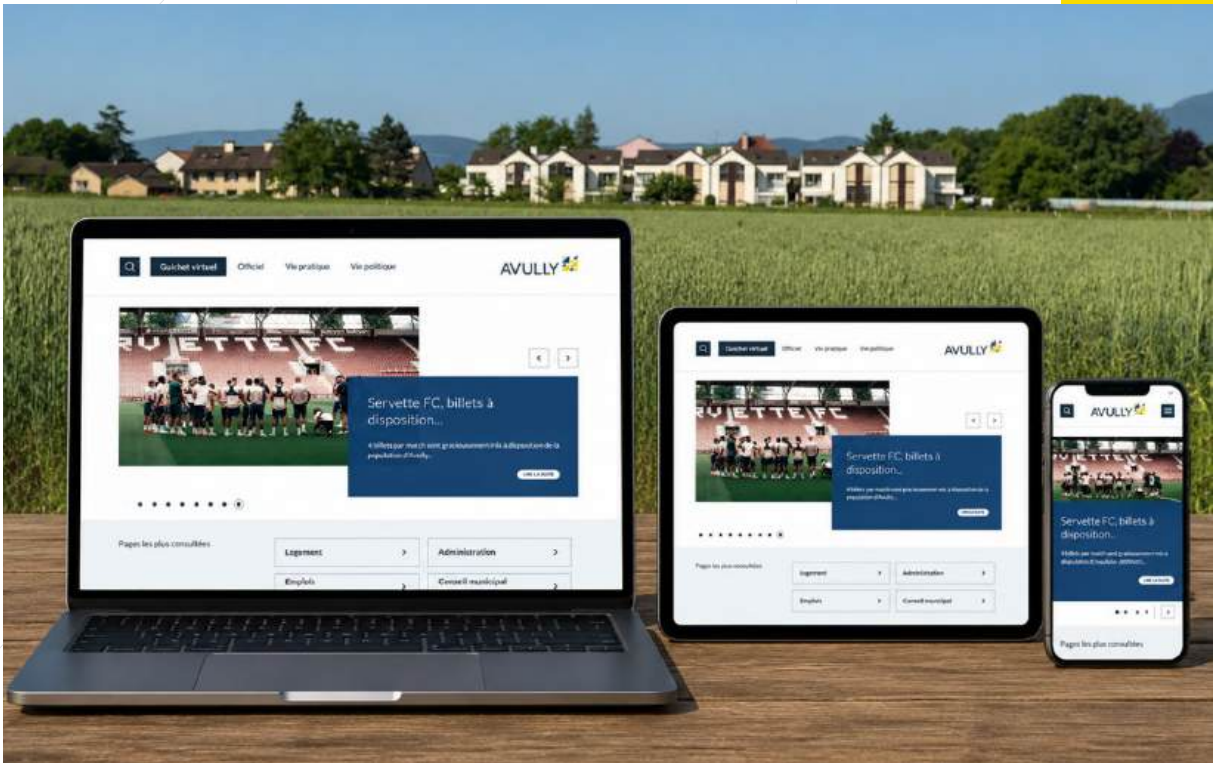
Les nombreuses publications diffusées tout au long de l'année témoignent d'une présence soutenue, avec des contenus consacrés aussi bien aux informations pratiques qu'aux manifestations, à la vie associative et aux temps forts de la commune.

Plusieurs publications ont enregistré une belle visibilité. Plus de 1'100 vues pour certains contenus durant l'été et l'automne, et jusqu'à 2'313 vues pour une publication en décembre. Certaines publications ont également suscité plus de 90 interactions, illustrant l'intérêt de la population pour l'actualité communale. Les statistiques montrent par ailleurs, une activité régulière sur l'ensemble de l'année.

L'Écho d'Avully, publié trois fois dans l'année à 800 exemplaires par édition. Le journal permet à la fois de transmettre les informations communales et de valoriser les associations et la vie locale.

Enfin, le site internet participe pleinement à cette volonté de proximité : de nombreuses démarches administratives peuvent désormais être réalisées directement en ligne, simplifiant les échanges entre la population et l'administration communale.

À travers cette présence régulière et multicanale, la commune porte une attention particulière à sa communication, avec l'objectif d'être accessible, réactive et proche de ses habitantes et habitants.





Traitement des déchets

ENVIRONNEMENT



Traitement des déchets par type

TYPE	KG
Déchets ordinaires	364'360
Encombrants	51'090
Compost domestique	2'830
Compost agricole	157'280
Papier	72'310
Verre	166'570
PET	5'870
Piles	213
Alu – fer blanc	3'270
Textile	10'638



Immeubles locatifs

En chiffre

La commune d'Avully est propriétaire de 23 immeubles (allées), dont les objets, en location, représentent :

- 70 appartements de 2.5 à 5 pièces
- 74 places de parking et garages
- 3 locaux divers

L'intégralité de la gestion du parc immobilier communal est confiée à l'agence Immobilière Bersier & Cie.

Mutations d'appartements (changements de locataires)

	2025	2024
Route du Moulin-Roget 42 – 48	1	
Route d'Epeisses 1 – 27	0	
Route d'Epeisses 29 – 31	2	
Route du Moulin-Roget 14 – 18	0	
Route d'Avully 33	0	



Immeubles route d'Epeisses 1 – 27



Compagnie des sapeurs-pompiers

SÉCURITÉ

L'engagement en qualité de sapeur-pompier volontaire constitue une contribution essentielle à la sécurité et à la protection de la population. Au-delà des missions opérationnelles, il repose sur des valeurs fortes de solidarité, d'entraide et de responsabilité. Cet engagement au service de la collectivité favorise également l'esprit d'équipe, le développement de compétences et l'implication dans la vie locale.

Effectif en 2025
4 femmes
17 hommes

La compagnie des sapeurs-pompiers d'Avully intervient dans de nombreuses situations d'urgence : incendies, inondations, sauvetages ou événements liés aux intempéries. Elle assure également des missions de prévention et de sécurité lors de manifestations, selon les risques identifiés par les autorités compétentes.

L'engagement comme sapeur-pompier volontaire s'accompagne d'une formation continue, axée sur la pratique et les besoins opérationnels. Elle permet d'acquérir des compétences spécialisées et d'évoluer vers différentes fonctions à responsabilité.

Les sapeurs-pompiers volontaires sont indemnisés pour leurs heures de service et disposent d'un équipement individuel adapté. Après 25 années d'engagement et dès l'âge de 50 ans, ils peuvent également bénéficier d'une prestation de retraite spécifique, selon les conditions applicables.

Police municipale

SÉCURITÉ

La commune d'Avully est liée par convention avec la commune de Bernex en matière de police municipale.

La police municipale contribue activement à la sécurité et à la tranquillité publiques sur le territoire communal. Par une présence régulière et visible sur le terrain, elle assure une mission de proximité visant à prévenir les comportements inappropriés, à renforcer le sentiment de sécurité et à répondre aux besoins de la population.

Dans le cadre de ses missions quotidiennes, elle assure notamment une surveillance des abords des établissements scolaires, des bâtiments publics et des commerces. Des patrouilles sont également effectuées dans les parcs et les différents espaces publics afin de veiller au respect des règles et à la tranquillité des lieux fréquentés par la population.

La police municipale participe par ailleurs à la préparation et à l'encadrement des manifestations organisées par la commune. Son implication en amont permet d'identifier les besoins en matière de sécurité, d'anticiper les mesures nécessaires et d'assurer une coordination efficace avec les différents acteurs concernés.

> **Sa mission :**
> **accompagnement | écoute**
> **prévention | dialogue**

Compétences matérielles :

- Îlotage et police de proximité, maintien de la tranquillité publique
- Sécurité des écoliers et surveillance aux abords des écoles
- Nuisances sonores
- Contrôle en matière de circulation routière
- Surveillance des manifestations communales et événements
- Surveillance du patrimoine communal, bâtiments, parcs, jardins publics, écoles et préaux
- Questions et contrôle concernant l'affichage public, les enseignes et autres procédés publicitaires
- Prévention et répression en matière de propreté, notamment en ce qui concerne les détritus, déjections canines, tags et affichage sauvage
- Police rurale : haies, culture en friche, arbres pouvant créer un danger public
- Contrôle, problèmes et questions concernant les chiens
- Questions concernant les épizooties
- Répression des contraventions à la législation sur les stupéfiants
- Répression des infractions à la législation sur les étrangers
- Contrôle d'identité et fouille sommaire de sécurité
- Contrôle des véhicules et des contenants
- Exploitation d'entreprises vouées à la restauration, au débit de boissons, à l'hébergement et au divertissement

Prestations

OFFRES ET MISSIONS

Abonnement unireso

Depuis le 1er janvier 2025, de nouvelles mesures cantonales, complétées par le soutien de la commune, permettent de réduire le coût des abonnements annuels unireso en fonction de l'âge et de la situation des bénéficiaires.

Les jeunes jusqu'à 24 ans remplissant les conditions prévues, peuvent notamment bénéficier de la gratuité de leur abonnement. Pour les bénéficiaires AVS et AI, la participation cantonale est complétée par une aide communale de Frs 100.– La commune accorde également une participation de Frs 250.– aux adultes concernés, réduisant ainsi de moitié le coût de leur abonnement annuel.

À travers ces mesures, la commune entend faciliter l'accès aux transports publics et encourager une mobilité durable auprès de l'ensemble de la population.

Participation abonnements unireso Frs 36'033.–

Notifications des actes de poursuite

La notification des actes de poursuite relève désormais de la compétence des communes. En 2025, la commune d'Avully a poursuivi sa collaboration avec un mandataire chargé d'assurer cette mission pour Avully ainsi que pour les communes d'Avusy, Cartigny, Chancy, Laconnex et Soral. Ce dispositif permet de mutualiser et de coordonner cette prestation à l'échelle intercommunale.

228 actes ont été notifiés

Aide financière aux détenteurs de chien

Les détenteurs de chiens bénéficiant d'une rente AVS / AI peuvent percevoir une aide unique de Frs 50.–.

Pour obtenir cette aide, il convient d'être résident sur la commune d'Avully et s'être acquitté de la médaille pour chien. Cette participation est valable pour un seul chien.

29 personnes ont bénéficié de cette aide

La commune soutient le GSHC et le Servette FC

OFFRE À LA POPULATION

Dans le cadre de son soutien au sport et de sa volonté de favoriser l'accès aux événements sportifs régionaux, la commune d'Avully met à disposition de ses résidents quatre billets par match en "Tribune Est – secteur P" pour assister aux rencontres du Servette Football Club.

Les amateurs de hockey peuvent également bénéficier de quatre abonnements en "Tribune Sud" donnant accès aux rencontres de saison régulière du Genève-Servette Hockey Club.

Les réservations peuvent être effectuées jusqu'à 30 jours avant la date du match. Bien qu'aucune limitation stricte ne soit fixée quant au nombre de réservations par personne ou par foyer, les bénéficiaires sont invités à faire preuve de modération afin de permettre au plus grand nombre de profiter de cette offre.

Cette initiative continue de rencontrer un vif succès auprès de la population. L'intérêt manifesté cette année s'est traduit par une forte demande, la grande majorité des billets disponibles, tant pour le football que pour le hockey, ayant été attribuée aux résidents d'Avully.





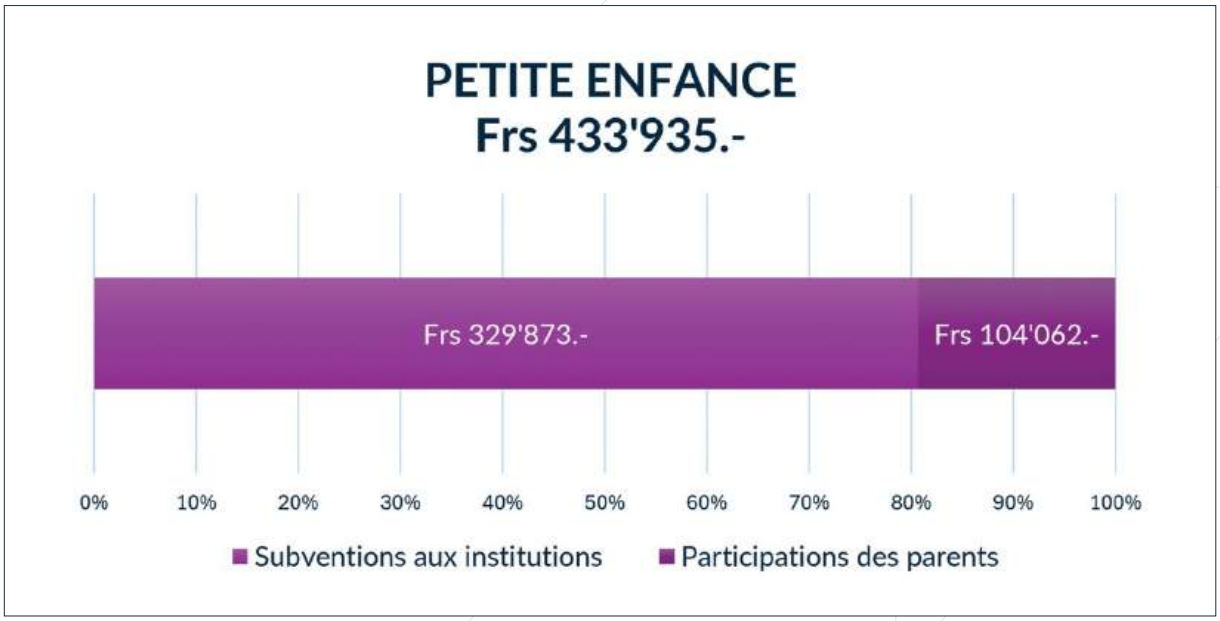
Subventions versées

SOCIAL – HUMANITAIRE

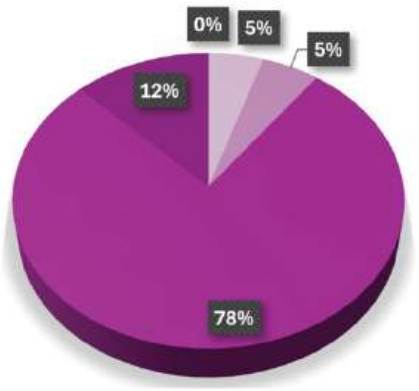
Chaque année, la commune consacre une part de son budget au soutien d'actions, de projets et d'organismes qui contribuent à la qualité de vie et au dynamisme local. Ces aides concernent de nombreux domaines, parmi lesquels l'enfance et la jeunesse, le social, la culture, le sport ainsi que l'environnement.

À travers ces différents soutiens, la commune accompagne les besoins de la population, encourage la diversité des activités proposées et contribue au développement d'une vie locale riche et accessible à toutes et tous.

Les graphiques présentés ci-après permettent de découvrir plus en détail la répartition de ces nombreux soutiens et d'en apprécier l'importance dans les différents domaines d'intervention de la commune.

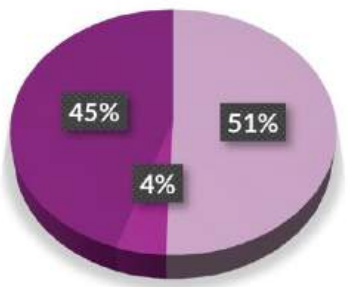


SOUTIEN A LA JEUNESSE
Frs 361'796.-



- Subvention Jardin Robinson
 Frs 18'000.-
- Participation CapEmploi - Insertion
 Frs 18'835.-
- FASe - Jardin Robinson
 Frs 280'035.-
- FASe - TSHM - Bupp Local jeunes
 Frs 44'726.-
- Prix fin d'étude
 Frs 200.-

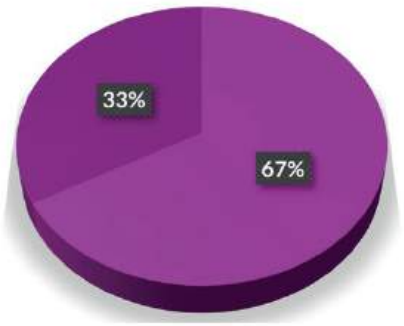
SOUTIEN A LA VIE SCOLAIRE
Frs 26'780.-



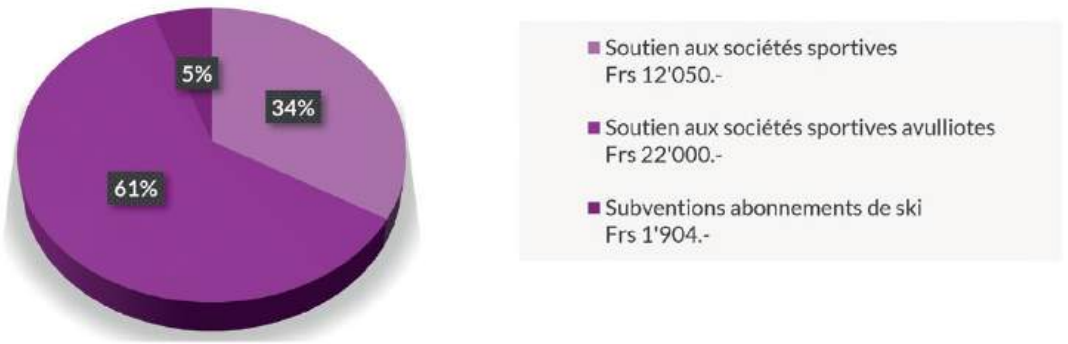
- Subventions courses et camps scolaires
 Frs 13'570.-
- Participation camps et colonie
 Frs 1'210.-
- Subvention Ecole Avully
 Frs 12'000.-



SUBVENTIONS SOCIALES & HUMANITAIRES
Frs 8'820.-

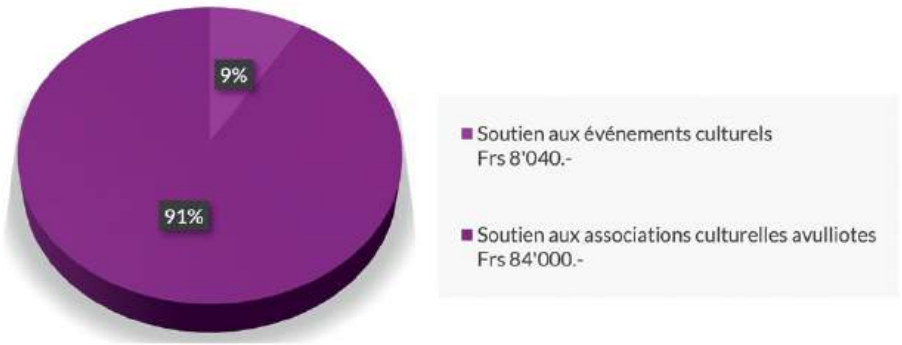


SOUTIEN AU SPORT
Frs 35'954.-

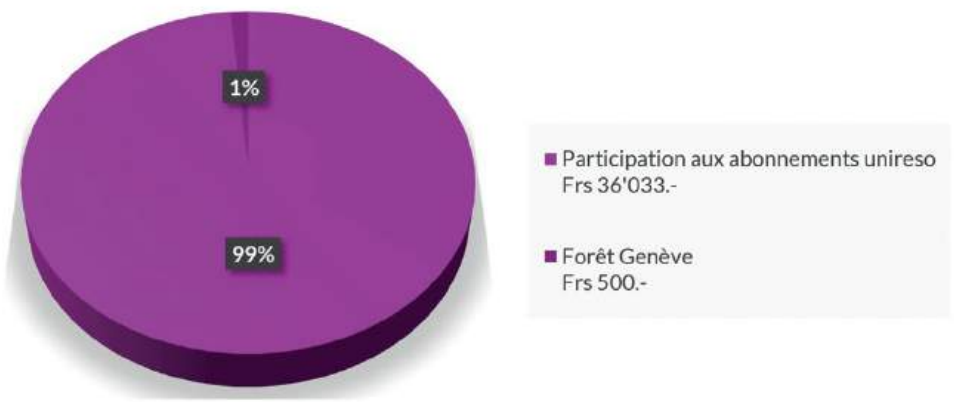



ART
CULTURE
PATRIMOINE

SOUTIEN A LA CULTURE
Frs 92'040.-



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
Frs 36'533.-



École – Enfance

JEUNESSE

École d'Avully

À la rentrée, l'école d'Avully accueille 151 élèves, répartis de la 1 à la 8 P.

L'établissement fait partie du regroupement scolaire réunissant également les écoles d'Aire-la-Ville, d'Athenaz (Avusy), de Cartigny et de Chancy. Cet ensemble permet d'assurer une organisation coordonnée et un suivi pédagogique adapté aux élèves des différentes communes.

La direction de l'établissement veille, sur les plans administratif et pédagogique, à garantir les conditions nécessaires à un enseignement de qualité, équitable et adapté aux besoins des élèves. Elle peut compter sur une équipe pédagogique engagée, composée d'enseignantes et enseignants titulaires ainsi que de professionnels spécialisés dans différents domaines, notamment le soutien pédagogique, la musique, l'éducation physique et les arts visuels.

Conseil des élèves

La mairie a accueilli, au mois de mars 2025, le Conseil des délégués de l'école d'Avully pour une séance de travail dans la salle du Conseil municipal. En présence des représentants de l'Exécutif communal, les élèves ont pu découvrir le fonctionnement des institutions locales et échanger sur différents sujets qui les concernent.

Les discussions ont notamment porté sur les projets communaux, les espaces scolaires ainsi que sur les valeurs de respect, de tolérance et de vivre ensemble. Cette rencontre a également offert aux élèves l'occasion d'exprimer leurs idées et de partager leurs propositions.

Ce moment d'échange contribue à renforcer les liens entre la commune et les jeunes habitants, tout en les sensibilisant à la participation citoyenne et au dialogue démocratique.



Les délégués de l'école, deux enseignantes et les autorités exécutives



Jardin d'enfants

Le Jardin d'enfants "Les Hérissons' accueille les enfants dès l'âge de 24 mois et leur offre un cadre sécurisant et adapté à leurs besoins. Il favorise la découverte de la vie en collectivité, le développement de l'autonomie et les premières interactions sociales, dans le respect du rythme de chaque enfant.

La structure est ouverte :

- du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 12 h 00
- le mardi après-midi, de 13 h 45 à 17 h 45

L'encadrement est assuré par une équipe qualifiée composée de deux éducatrices de la petite enfance et d'une assistante socio-éducative (ASE). Selon les périodes et les besoins, un·e stagiaire peut également compléter l'équipe éducative.



Crèche

Afin de répondre aux besoins des familles en matière d'accueil de la petite enfance, la commune dispose de six places d'accueil à temps plein réservées aux enfants domiciliés sur son territoire.

Quatre places sont mises à disposition au sein de la crèche d'Aire-la-Ville, auxquelles s'ajoutent deux places à la crèche Bubbles de Satigny. Ces partenariats permettent de compléter l'offre d'accueil et de proposer davantage de solutions aux familles de la commune

Le Couffin

Le Couffin est une association intercommunale pour l'accueil familial de jour subventionnée par les communes d'Aire-la-Ville, d'Avully, d'Avusy, de Bernex, de Cartigny, de Chancy, de Laconnex, de Soral et de Perly-Certoux.

Accueillante familiale

L'accueil familial de jour constitue une solution complémentaire aux structures d'accueil collectif. Assuré par une personne agréée à son domicile, il s'adresse aux enfants âgés de 2 mois à 12 ans et leur offre un environnement familial, stable et sécurisant durant l'activité professionnelle de leurs parents.

Ce mode de garde favorise un accompagnement de proximité, adapté au rythme et aux besoins de chaque enfant, tout en reposant sur un engagement professionnel exigeant et responsable

Service *baby-sitting*

L'association propose aux familles une liste de jeunes baby-sitters au bénéfice d'une attestation délivrée par la Croix-Rouge ou d'une formation équivalente. Ce service offre une solution de garde ponctuelle à domicile, notamment en soirée ou durant les vacances scolaires, et contribue ainsi à compléter les possibilités d'accueil à disposition des familles

Restaurant scolaire

JEUNESSE

Le restaurant scolaire d'Avully est placé sous la responsabilité de la commune, qui en assure l'organisation et veille à son bon fonctionnement. Les repas sont servis dans un espace dédié, situé à proximité de la cuisine de la salle polyvalente et aménagé pour accueillir les élèves dans de bonnes conditions.

Deux aides de cuisine assurent la régénération et le service des repas livrés par la Fondation PRO. Afin de garantir un accueil adapté, les enfants sont répartis en deux services, les plus jeunes étant accueillis en premier. L'encadrement durant la pause de midi est assuré par les animatrices et animateurs du GIAP.

Le restaurant scolaire est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les inscriptions, la gestion des présences et des absences ainsi que le suivi des paiements sont centralisés sur le portail électronique du GIAP, simplifiant ainsi les démarches pour les familles et la gestion administrative.

La commune participe de manière importante au financement de cette prestation. Le coût réel d'un repas comprend notamment la fourniture et la livraison des repas, le personnel, l'encadrement ainsi que les infrastructures, tandis qu'une partie seulement est facturée aux familles.

93 enfants sont inscrits au restaurant scolaire soit 61.6 % des écoliers



Jardin Robinson – FASe

SOCIAL – JEUNESSE

Un espace de découverte et de rencontres

Le Jardin Robinson et Centre de Rencontres d'Avully (JRCRA) accueille les jeunes de 6 à 18 ans dans un environnement naturel favorisant les rencontres, la créativité et l'autonomie. Situé à proximité du terrain de football, il propose un cadre ouvert et sécurisant dans lequel les enfants et adolescents peuvent participer librement à de nombreuses activités : jeux en plein air, bricolage, construction de cabanes, jardinage, cuisine ou encore soins aux animaux.

L'encadrement est assuré par une équipe composée de quatre animateurs et animatrices, de cinq moniteurs et monitrices et d'un comptable, soutenue par un comité de neuf bénévoles. Leur engagement permet de proposer un accueil adapté aux différents âges et de favoriser la participation des jeunes à la vie du centre.

Des activités tout au long de l'année

Ouvert du lundi au samedi ainsi que durant certaines vacances scolaires, le JRCRA adapte son programme au rythme des saisons. Des repas sont notamment proposés aux plus jeunes le mercredi, tandis que les vendredis soirs sont consacrés aux adolescents, qui participent à leur préparation.

Durant l'été, cinq semaines de centres aérés sont organisées pour les enfants et deux semaines d'activités sont spécifiquement destinées aux adolescents, leur permettant de développer leur autonomie et leur implication dans des projets collectifs.

Un acteur de la vie locale

Au-delà de ses activités régulières, le JRCRA contribue activement à la vie sociale et intergénérationnelle de la commune. Plusieurs rendez-vous, parmi lesquels le Bonhomme Hiver et le Rallye du Lapin de Pâques, réunissent chaque année enfants, familles et habitants.

Par la diversité de ses activités et son ancrage local, le Jardin Robinson constitue un lieu privilégié de rencontres, de découverte et de sensibilisation à l'environnement, contribuant au bien-être des jeunes et au dynamisme de la commune.





TSHM – FASe

SOCIAL – JEUNESSE

Deux travailleurs sociaux hors murs (TSHM) interviennent régulièrement sur le territoire communal auprès des jeunes âgés de 15 à 25 ans. Leur mission consiste à aller à leur rencontre dans leurs lieux de vie et à leur offrir une présence de proximité, fondée sur l'écoute, le dialogue et la prévention.

Par leur travail de terrain, les TSHM peuvent identifier les besoins et les difficultés rencontrés par les jeunes et leur proposer un accompagnement adapté à leur situation. Ils interviennent dans différents domaines de la vie quotidienne, notamment la formation, l'insertion professionnelle, les démarches administratives, les relations sociales ou encore la recherche de solutions face à des situations personnelles complexes.

Grâce à leur connaissance du réseau social et institutionnel, ils assurent également un rôle de relais en orientant les jeunes vers les services ou organismes compétents.

Leur action contribue ainsi à prévenir les situations de rupture ou d'isolement et à favoriser l'autonomie et l'intégration sociale des jeunes.

Au-delà de l'accompagnement individuel, les TSHM participent à la vie locale en développant des actions collectives et en favorisant le dialogue entre les jeunes, les habitants et les différents acteurs de la commune.

La commune entretient une collaboration régulière avec ces professionnels. Des rencontres mensuelles permettent de partager les observations de terrain, de suivre l'évolution des situations et d'adapter les actions aux besoins identifiés sur le territoire communal.

> **« L'animation socioculturelle ne suit pas le changement : elle le fait vivre ! »**

Culture et sports

VIE AVULLIOTE



Gena Festival – 4 et 5 juillet

Né il y a 25 ans de l'initiative d'un groupe de passionnés, le Gena Festival est devenu au fil des années un rendez-vous incontournable de la vie culturelle et festive de la région. Fondé sur des valeurs de partage, de rencontre et d'ouverture, il rassemble chaque année un public venu d'Avully, des communes environnantes et de l'ensemble du canton.

Les 4 et 5 juillet 2025, le festival a célébré sa 25e édition avec une programmation musicale variée, enrichie de clins d'œil aux éditions précédentes et de plusieurs nouveautés. Cet anniversaire a permis de mettre à l'honneur le chemin parcouru et l'engagement de toutes celles et ceux qui contribuent à faire vivre la manifestation.

La réussite du Gena Festival repose sur la forte mobilisation de ses bénévoles, de ses partenaires et de la population. La commune d'Avully apporte également un large soutien à la manifestation, tant sur les plans financier, logistique que matériel, contribuant ainsi à son organisation et à sa pérennité.

Après un quart de siècle d'existence, le Gena Festival confirme son ancrage dans la vie locale et sa place importante dans le paysage culturel et associatif de la commune.

Sorties de ski de janvier à mars

Depuis plus de dix ans, la commune proposait à la population des journées de ski organisées comprenant le transport en car, l'abonnement journalier et un espace réservé pour le pique-nique. Cette initiative avait pour objectif de favoriser la pratique du sport et de permettre aux habitants de profiter des activités hivernales à des conditions avantageuses.

Au fil des années, une diminution progressive du nombre d'inscriptions a toutefois été constatée. Face à cette évolution, une réflexion a été menée afin de proposer une formule davantage adaptée aux attentes des habitants, offrant notamment plus de souplesse dans le choix des dates et des destinations.

Les communes d'Avully, d'Avusy et de Chancy ont ainsi choisi de faire évoluer conjointement leur dispositif. Les sorties collectives en car ont été remplacées par une participation financière individuelle.

Chaque résident peut désormais bénéficier d'une aide de Frs 20.– par abonnement journalier de ski, dans la limite de 50 % du prix du forfait, pour un maximum de cinq journées par saison hivernale. Cette participation est valable dans la station de ski de son choix, sur présentation des justificatifs d'achat dans le délai fixé.

Cette formule rencontre un accueil très favorable auprès de la population. Les habitants apprécient particulièrement la liberté de choisir leur station et d'organiser leurs sorties selon leurs disponibilités. Elle permet ainsi de répondre de manière plus souple aux attentes des familles, des jeunes et, plus largement, de l'ensemble des amateurs de sports d'hiver.

Au total, la commune d'Avully a consacré Frs 1'950.– à ces participations en 2025. Ce résultat confirme l'intérêt de cette nouvelle approche, qui permet de maintenir le soutien communal à la pratique des sports d'hiver tout en l'adaptant aux habitudes et aux besoins de la population.





Manifestations

VIE AVULLIOTE



Vin chaud – 8 janvier

Organisé chaque année le mercredi suivant la rentrée scolaire, ce rendez-vous marque traditionnellement le début de la nouvelle année et constitue un moment apprécié de la vie communale. Il offre aux habitantes et habitants l'occasion de se retrouver dans une atmosphère chaleureuse et propice aux échanges.

Malgré les températures hivernales, les Avulliotes répondent fidèlement présents, témoignant de leur attachement à cette rencontre.

Pour l'occasion, la commune offre vin chaud, thé, saucisson ainsi que la traditionnelle couronne des rois, contribuant à l'ambiance festive de la soirée.

Au-delà de son caractère festif, cette manifestation favorise les rencontres entre habitants, facilite l'intégration des nouveaux venus et contribue au maintien des liens qui participent à la qualité de la vie communale.





Matinée des Aînés – 25 janvier





La traditionnelle rencontre de janvier a rassemblé 116 participants dans une ambiance chaleureuse et détendue. L'événement a débuté par un apéritif servi par la Compagnie des sapeurs-pompiers, qui a accueilli les invités avec attention et bonne humeur.

Le début des festivités a ensuite été marqué par une prestation musicale de l'Harmonie d'Avully, fidèle partenaire de cet événement. Leur intervention a apporté une touche solennelle et festive à cette journée, en créant une ambiance propice aux échanges et à la joie.

Le repas, préparé par l'Amicale des sapeurs-pompiers, a été particulièrement apprécié. Il se composait d'une terrine maison accompagnée d'une salade de saison, suivie d'une fricassée genevoise avec gratin de pommes de terre et choux rouges. Une assiette de fromages et un carpaccio d'ananas ont complété ce menu généreux. Les mets ont été accompagnés de vins locaux : un Chasselas du Domaine du Courtil et un Pinot Noir du Domaine de la Printanière, domaines viticoles avulliotes.

Le service en salle a été assuré avec efficacité et bienveillance par les Paysannes et femmes rurales d'Avully, dont l'engagement est toujours très apprécié.

L'animation musicale de l'après-midi a été assurée par Les Kompères, un quatuor de trompettistes professionnels. Leur prestation a offert un moment musical de grande qualité, alternant pièces classiques, arrangements modernes et compositions originales.

Grâce à leur maîtrise technique et à leur complicité sur scène, ils ont su captiver l'auditoire, mettant en valeur toute la richesse sonore des cuivres. Leur répertoire, à la fois accessible et raffiné, a contribué à faire de cette journée un moment marquant pour l'ensemble des participants.





Nouveaux habitants – Nouveaux citoyens – 6 mars

La soirée d'accueil des nouveaux habitants constitue un moment privilégié de rencontre et de découverte. Elle permet aux personnes récemment installées à Avully de faire connaissance avec leur commune, ses autorités et son administration, mais également de découvrir les nombreuses possibilités d'activités et d'engagement offertes sur le territoire.

Le dynamisme du tissu associatif avulliote occupe naturellement une place importante lors de cette rencontre. Culture, sport, loisirs ou action sociale : la diversité des activités proposées témoigne de la richesse de la vie locale. Les associations constituent également une formidable porte d'entrée pour tisser des liens, faire de nouvelles connaissances et prendre pleinement part à la vie de la commune.

Cette soirée est aussi l'occasion de mettre à l'honneur les jeunes Avulliotes ayant atteint leur majorité. Selon la tradition, un stylo leur est remis symboliquement pour marquer leur entrée dans la vie adulte et citoyenne et les accompagner dans cette nouvelle étape de leur parcours.

Au-delà de l'accueil et des présentations, cette rencontre offre un espace d'échange direct entre la population, les autorités et les différents acteurs de la vie communale. Ces moments de proximité permettent de mieux se connaître, mais aussi d'être à l'écoute des attentes et des préoccupations de chacune et chacun.

Rencontre des entreprises – 13 mars

À l'initiative des autorités communales, une rencontre des entreprises avulliotes a été organisée afin de réunir les acteurs économiques locaux, de favoriser les échanges et de renforcer les liens entre les entreprises et la commune.

Cette édition a été accueillie par Russo Sanitaire, qui a ouvert ses portes pour l'occasion et offert un cadre particulièrement chaleureux à la manifestation. La générosité et le sens de l'hospitalité de nos hôtes, dans la plus belle tradition italienne, ont marqué la soirée, aussi bien par les saveurs proposées que par la qualité des moments partagés.

La formule en soirée a favorisé une ambiance détendue, propice aux discussions et à la création de nouveaux contacts. Elle a également offert aux autorités communales l'occasion d'échanger directement avec celles et ceux qui contribuent au dynamisme économique d'Avully.

Les retours très positifs témoignent de l'intérêt de ces rencontres et confirment leur rôle dans le renforcement du tissu économique local.







Animations pour les élèves – 29 mai et 30 octobre

Matinée tartines

Un petit-déjeuner pas comme les autres…

Ce matin-là, les écoliers ont été accueillis par une surprise gourmande : un petit-déjeuner soigneusement préparé, placé sous le signe de la générosité et du partage. Sur les tartines, une palette de confitures maison aux parfums alléchants côtoyait une crème chocolat-noisettes faite maison, véritable délice pour les plus jeunes. Face à tant de choix, un doux dilemme s'est posé : par quelle tartine commencer ?

Bien plus qu'un simple petit-déjeuner, ce moment a été l'occasion de vivre un instant de convivialité, de transmettre des savoir-faire et de renforcer les liens entre générations dans une atmosphère chaleureuse.

Journée du lait

À l'occasion de la Journée du lait, les élèves de l'école ont pu profiter d'une dégustation organisée durant la récréation. Chacun a eu l'occasion de savourer un verre de lait, nature ou parfumé à la fraise, selon ses préférences. Une alternative sans lactose a également été proposée afin de permettre aux élèves intolérants de participer pleinement à ce moment.

Au-delà de son caractère convivial, cette action a permis de sensibiliser les enfants aux bienfaits du lait et des produits laitiers dans le cadre d'une alimentation variée et équilibrée.

Cette initiative, à la fois simple et appréciée, s'inscrit dans une démarche de sensibilisation des plus jeunes aux bonnes habitudes alimentaires, tout en favorisant un moment de partage au sein de l'école.

Les écoliers d'Avully ont bénéficié de deux initiatives proposées par **les Paysannes et femmes rurales d'Avully**. Des produits locaux et des préparations maison leur ont été offerts, leur permettant de découvrir différentes saveurs tout en mettant à l'honneur les produits et le savoir-faire. Ces rencontres ont également favorisé les échanges entre les enfants et les membres de l'association, dans une ambiance chaleureuse et appréciée de tous.



Fête des Promotions – 29 juin



Pour l'édition 2025 de la Fête des Promotions, un nouvel horaire a été testé afin d'éviter les heures les plus chaudes de la journée et d'améliorer ainsi le confort des enfants et de l'ensemble des participants.

Dans cette optique, le début des festivités a été avancé par rapport aux années précédentes. La journée a ainsi débuté en matinée, avec le départ du cortège de Gennecy à 10 h 00, accompagné par l'Harmonie d'Avully. Cette nouvelle organisation visait à concentrer une plus grande partie du programme sur les heures les moins chaudes de la journée.

À l'issue du cortège, les festivités se sont poursuivies avec le spectacle de l'école et les différentes animations proposées aux enfants. Ceux-ci ont également pu se restaurer et profiter des traditionnelles activités organisées à leur intention, notamment la pêche miraculeuse et les mâts de cocagne.

Comme chaque année, la réussite de cette manifestation a reposé sur l'implication et la collaboration de nombreux partenaires : le corps enseignant, l'Amicale des sapeurs-pompiers, les Paysannes et femmes rurales d'Avully, l'Association des Parents d'élèves, ainsi que les différents prestataires mobilisés pour l'occasion.

L'essai de cette nouvelle organisation horaire répondait à la volonté d'adapter le déroulement de la manifestation aux épisodes de fortes chaleurs pouvant survenir à cette période de l'année, tout en préservant le caractère festif et convivial de ce rendez-vous qui marque traditionnellement la fin de l'année scolaire.





Ciné Plein-Air - 30 juillet

Le cinéma en plein air s'affirme, année après année, comme un rendez-vous estival de plus en plus fréquenté et attendu par la population.

Pour cette édition 2025, la commune a projeté "Un p'tit truc en plus", réalisé par Artus. Cette comédie au succès populaire remarquable porte, avec humour et sensibilité, un regard sur le handicap, la différence et les préjugés, notamment grâce à la présence de comédiens en situation de handicap.

L'Amicale des sapeurs-pompiers d'Avully a une nouvelle fois contribué à l'ambiance de la soirée en tenant la buvette, tandis que le traditionnel popcorn était proposé aux spectateurs.

En famille, entre amis ou entre voisins, le public a ainsi profité d'une belle soirée sous les étoiles. La fréquentation croissante confirme l'intérêt pour ce rendez-vous, qui trouve désormais pleinement sa place parmi les manifestations estivales de la commune.





Fête nationale – 31 juillet

Le 31 juillet 2025, dès 19 h, la population s'est retrouvée sur le terrain du tir à l'arc pour célébrer la Fête nationale dans une ambiance conviviale et festive.

Partenaire fidèle de la manifestation, l'Amicale des sapeurs-pompiers d'Avully a assuré la restauration, proposant notamment saucisses, frites et un large choix de desserts.

La partie officielle a débuté par le mot de bienvenue du maire, Vincent Mottet. Laure Amberg, secrétaire du Conseil municipal, a ensuite donné lecture d'une version abrégée du Pacte fédéral.

Désormais très attendu, l'intermède de yodel interprété par Virginie s'impose comme l'un des temps forts de la soirée. Année après année, sa prestation attire un public toujours plus nombreux, qui se rassemble spécialement pour l'écouter.

Par son énergie, sa présence et la qualité de son interprétation, Virginie a une nouvelle fois suscité l'enthousiasme et offert un moment particulièrement apprécié.

L'atelier de confection de lampions, organisé par le Conseil municipal, a permis aux enfants et aux familles de réaliser leur propre lampion avant de rejoindre le traditionnel cortège. Accompagné par l'Harmonie d'Avully, celui-ci est parti de Gennecy et a parcouru les rues du village dans une ambiance joyeuse et lumineuse.

À 22 h, le traditionnel feu d'artifice a illuminé le ciel au rythme d'une bande-son composée de musiques actuelles, offrant un spectacle à la fois visuel et musical. Le feu de joie a ensuite été allumé, avant que la disco ne prenne le relais et réunisse petits et grands sur la piste de danse pour prolonger les festivités.







Journée internationale à pied à l'école
19 septembre

L'Association des parents d'élèves (ASPADA), en collaboration avec la commune et l'école, a organisé une matinée consacrée à la mobilité douce et à la sécurité sur le chemin de l'école, sous le thème "On va à pied, sans se presser !".

Aux départs de la place de Gennecy et du parc de la Mairie, les élèves ont rejoint l'école à pied, encadrés par des adultes et accompagnés d'un clown qui a animé le parcours. Cette action avait pour objectif de sensibiliser les enfants à l'importance de privilégier des déplacements à pied sûrs et sereins.

À leur arrivée, la commune leur a offert un petit-déjeuner. Les élèves de 8P avaient également préparé différents jeux, complétés par les animations du clown dans la cour de l'école.

Cette matinée conviviale a permis d'allier sensibilisation, sécurité et plaisir, tout en encourageant de bonnes habitudes de déplacement dès le plus jeune âge.







Sortie des aînés – 26 septembre

Pour l'édition 2025 de la traditionnelle sortie des aînés, 67 personnes ont pris la route du Haut-Jura pour une journée de découverte au Fort des Rousses. Si la météo s'est montrée particulièrement capricieuse, avec une pluie continue tout au long de la journée, elle n'a pas entamé la bonne humeur des participants.

Ancien fort militaire, le Fort des Rousses abrite aujourd'hui d'impressionnantes caves d'affinage du Comté. Ses vastes galeries voûtées et les conditions naturelles offertes par le site en font un lieu particulièrement remarquable pour découvrir les différentes étapes de maturation de ce fromage emblématique de la région.

La visite guidée des caves s'est révélée aussi ludique qu'instructive. Accompagnés par des guides passionnés et captivants, les participants ont découvert l'histoire singulière du fort, les secrets de l'affinage et le savoir-faire des maîtres affineurs. Le parcours au cœur des galeries, entourées de milliers de meules de Comté, a suscité beaucoup d'intérêt et constitué l'un des temps forts de la journée.

À l'heure du repas, le groupe s'est rendu au restaurant Lou Granva, à Grande-Rivière. Le menu proposé, de grande qualité, a été particulièrement apprécié et a offert un agréable moment de détente et de convivialité.

Malgré des conditions météorologiques peu favorables aux activités extérieures, cette escapade jurassienne a été très appréciée. Entre découverte d'un site exceptionnel, visite passionnante et plaisirs de la table, les participants ont pleinement profité de cette journée.







Souper communal – 21 novembre

La soirée des sociétés communales constitue chaque année un moment privilégié de rencontre et de partage. Elle permet à la commune de témoigner sa reconnaissance envers toutes celles et ceux qui, par leur engagement, leur disponibilité et leur passion, contribuent activement à la vie locale. Grâce à la diversité des sociétés et associations présentes à Avully, de nombreuses activités sportives, culturelles, musicales et de loisirs sont proposées à la population tout au long de l'année.

Comme le veut la tradition, cette soirée a également été marquée par la remise du Mérite d'Avully 2025. Cette distinction a été décernée à Christophe Allet, en reconnaissance de ses remarquables exploits sportifs et de sa détermination. Cette remise de prix a permis de mettre à l'honneur une performance contribuant également au rayonnement de la commune.

Chaque année, un thème est choisi afin d'apporter une touche festive et originale à cette rencontre. Pour cette édition, la "Soirée en blanc – Ultra Violet" était à l'honneur. Jeux de lumière et ambiance musicale ont accompagné la soirée, tandis que les participants étaient libres de se prêter au jeu en adoptant une tenue ou un déguisement en lien avec le thème.

Au total, 86 personnes ont pris part à cette édition 2025. Les participants ont pu profiter d'un buffet préparé par Genecand Traiteur et partager un agréable moment dans une ambiance conviviale et festive.

Cette soirée a ainsi permis de valoriser l'engagement associatif, de célébrer les réussites locales et de renforcer les liens entre les différents acteurs qui participent à la richesse et au dynamisme de la vie communale.





Village de Noël – 29 novembre

À la suite du succès rencontré lors de sa première édition, le Village de Noël en pain d'épices a été reconduit pour une deuxième édition, offrant à nouveau une animation originale à l'approche des fêtes.

Les habitants ont été invités à faire preuve de créativité en confectionnant leur propre maison en pain d'épices. Déposées au Local 52B à Gennecy, les réalisations ont ensuite été rassemblées pour former un petit village de Noël illuminé durant la période des fêtes.

Un concours est venu compléter cette animation et récompenser les créations les plus remarquables, mettant ainsi en valeur l'imagination et le savoir-faire des participants.

La présentation du village s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et festive. À cette occasion, un vin chaud a été proposé aux visiteurs et a, une nouvelle fois, rencontré un franc succès.

Cette deuxième édition confirme l'intérêt suscité par cette initiative, qui contribue à animer la commune durant la période de Noël et à créer un rendez-vous apprécié des habitants.







Fête de l'Escalade – 12 décembre

À l'occasion de la Fête de l'Escalade, l'ASPADA (Association des parents d'élèves d'Avully) et la commune ont collaboré à l'organisation de cette manifestation, proposant à la population une soirée riche en animations dans le respect de cette tradition genevoise.

Les festivités ont débuté par le traditionnel cortège aux flambeaux, accompagné par l'Harmonie d'Avully, qui a conduit les participants de la mairie jusqu'à l'école.

À leur arrivée, vin chaud et thé leur ont été proposés pour se réchauffer avant la suite des festivités. La soirée s'est poursuivie dans la salle polyvalente, spécialement décorée pour l'occasion.

Un repas préparé par Florian Marchon, avec l'aide d'une équipe de bénévoles, a été servi aux participants. Le traditionnel défilé de déguisements, toujours très apprécié, a ensuite permis aux petits comme aux grands de présenter leurs costumes dans une ambiance festive.

Une tombola est venue compléter les animations avant de laisser place à la soirée dansante, qui a réuni les différentes générations et clôturé les festivités.

La réussite de cette manifestation repose sur l'implication des organisateurs, des bénévoles, de l'Harmonie d'Avully et des services communaux. Leur engagement contribue à faire perdurer cette tradition et à maintenir la Fête de l'Escalade comme un rendez-vous apprécié de la vie communale.





Finances

Comptes 2025

1.1 GÉNÉRALITÉS

Conformément à la LAC ainsi qu'au RAC, notamment aux dispositions votées par le Grand Conseil à travers la loi 11787, le budget ainsi que les comptes sont présentés selon le modèle de compte harmonisé 2 (mch2). Conformément aux obligations, la commune s'est par ailleurs dotée d'un système de contrôle interne (SCI).

Certaines données liées à la fiscalité ne peuvent soutenir la comparaison avec le budget car elles ne peuvent être estimées – ou leur estimation ne serait que statistique – au moment de l'élaboration budgétaire.

1.2 RÉSULTATS GLOBAUX ET COMPARAISONS

Compte de résultat

Le compte de résultat reflète l'intégralité de l'activité financière de la commune. Il est composé de l'ensemble des résultats, soit :

- **Le résultat d'exploitation** : reflet de l'activité générale hors charges et revenus financiers
- **Le résultat financier** : charges et revenus financiers, provenant pour une large partie de l'activité générée par les immeubles locatifs. Sont également intégrés dans ce résultat les éventuels revenus ou pertes liés aux placements financiers ; le résultat d'exploitation et le résultat financier composent le résultat opérationnel
 - Le résultat d'exploitation et le résultat financier composent le résultat opérationnel
- **Le résultat extraordinaire** : formé des charges extraordinaires, telles que les amortissements complémentaires, par exemple et des revenus extraordinaires

Les comptes 2025 de la commune bouclent sur un excédent de revenus du compte de résultat de **Frs 1'104'235.73.**

Comparaison budget 2025 – compte 2025 (%)

- Charges – 17.9 %
- Revenus + 1.6 %

Comparaison compte 2024 – compte 2025 (%)

- Charges + 1.6 %
- Revenus – 9.7 %

Structures des revenus comptables et financiers (%)

- Revenus de la fiscalité "directe" PP et PM (y.c. correctifs exercices présédents)

 2024 → 40.7 % 2025 → 36.7 %
- Fiscalité issue des mécanismes de péréquation et compensation

 2024 → 28.2 % 2025 → 36.7 %

 Total fiscalité

 2024 → 68.9 % 2025 → 73.3 %
- Loyer des immeubles locatifs

 2024 → 14.9 % 2025 → 16.6 %
- Adaptations comptables actions PF

 2024 → 5.6 % 2025 → 0 %
- Locations infrastructures, ventes de prestations, revenus financiers

 2024 → 7.4 % 2025 → 9 %
- Autres (subv, taxes, particip.,redevandes, remboursements, émoluments, amendes)

 2024 → 3.2 % 2025 → 1 %

Commentaire : en année "usuelle", soit sans la réévaluation des immeubles qui a lieu tous les 5 ans, l'importance des mécanismes issus de la péréquation intercommunale est très marquée (environ un tiers de la fiscalité).

1.3 ÉLÉMENTS MARQUANTS

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation, soit le résultat hors charges et revenus financiers ni éléments extraordinaires, laisse apparaître un excédent de revenus de près de Frs 365'000.– contre environ Frs 473'000.– l'année précédente.

Charges d'exploitation

Par rapport au budget voté, les charges ont été contenues à hauteur d'environ Frs 1'000'000.–. Cette situation se caractérise, notamment par les éléments suivants :

- Les dépenses en énergie, de Frs 140'000.– de moins que budgétisées dont l'explication est à chercher dans l'incertitude qui régnait au moment de l'élaboration du budget à ce sujet et au fait que, globalement, le prix du mazout s'est maintenu à un bas niveau
- Des dépenses en honoraires, en particulier concernant les prestations liées au réseau d'assainissement, qui n'ont pas pu être engagées pour un montant de Frs 87'000.–
- Des entretiens des infrastructures qui n'ont pas nécessité autant de ressources que budgétisées et qui expliquent un non-dépensé global de Frs 250'000.–
- De manière corrélée aux entretiens, les dépenses en fournitures ont, elles aussi, été moins élevées que prévu, à hauteur de près de Frs 55'000.–

 À noter également un niveau d'amortissements négatif s'élevant à plus de Frs 64'000.–, conséquence d'un correctif comptable de Frs 146'000.– qui a été décidé concernant un amortissement antérieur (MCH1). En réalité, les amortissements se montent aux alentours de Frs 80'000.–, niveau toujours à considérer comme très bas.
- À relever cependant des charges supplémentaires concernant les frais liés à la fiscalité, dus en partie à une évaluation sous-estimée des frais de perception d'une part et à des dépréciations de créance de l'autre, ce dernier aspect ne pouvant être correctement budgétisé.

La comparaison entre les résultats 2024 et 2025 laisse quant à elle apparaître un niveau de charges en très légère hausse (+1.6 %), résultat cependant légèrement biaisé par le correctif comptable évoqué auparavant.

Revenus d'exploitation

La comparaison entre le budget et le compte laisse apparaître les éléments suivants :

- Les revenus issus de la fiscalité des personnes physiques, y compris la péréquation, sont légèrement en-deçà des prévisions pour l'année concernée, phénomène plus que compensé par les correctifs des années précédentes
- Les revenus issus de la fiscalité des personnes morales, y compris (et surtout) ceux provenant des mécanismes de péréquation font état d'un delta négatif de près de Frs 190'000.–
- Les revenus financiers (dividendes, loyers divers) présentent une différence positive par rapport au budget de Frs 70'000.–

Entre 2024 et 2025, la commune voit ses recettes diminuer de plus de Frs 700'000.–. Cette baisse se détaille de la manière suivante :

- La totalité de la diminution des impôts directs des personnes physiques s'élève à elle seule à Frs 565'000.–, dont Frs 380'000.– rien que pour l'impôt sur les revenus (Frs 330'000.– en 2024 et Frs 50'000.– de correctifs des années précédentes)

Les revenus issus de la péréquation financière intercommunale, notamment le dernier renforcement datant de 2023, permettent de compenser partiellement ces diminutions grâce à un apport en augmentation de plus de Frs 250'000.– entre 2024 et 2025. Le fonds de péréquation issus des bénéfices des personnes morales voit également sa contribution en faveur de la commune d'Avully augmenter de plus de Frs 155'000.–, compensant d'autant les pertes fiscales.

Résultat financier

Le résultat financier se compose principalement des éléments liés aux immeubles locatifs (travaux et intérêts liés aux emprunts) pour ce qui concerne les charges, lesquelles ont globalement diminué entre 2024 et 2025 de près de Frs 110'000.–, pour revenir au niveau de 2023. La dépréciation de la valeur des actions de la BCGe fait "glisser" cet élément du côté des charges, pour un montant de Frs 124'000.– et non pas des revenus, comme les dernières années. A noter la stabilité globale assez remarquable des charges financières, à la fois en comparaison entre les comptes et le budget qu'entre la réalisation des deux exercices.

Les revenus sont issus des loyers des immeubles, de la valeur vénale des placements financiers (qui peut être une charge en cas de diminution), des intérêts ainsi que des dividendes.

En 2025, le résultat financier laisse apparaître un excédent d'environ Frs 790'000.–, en recul de plus de Frs 500'000.– par rapport à l'exercice précédent mais tout de même de près de Frs 180'000.– que ce qui avait été prévu au budget.

Les loyers des immeubles locatifs représentent, en 2025, plus de Frs 1'000'000.– sur une totalité des revenus financiers de Frs 1'400'000.–, marquant ainsi l'importance que revêt le parc locatif dans la contribution au fonctionnement de la commune, tout en offrant des logements de qualité à des tarifs avantageux.

En 2024, la conjoncture favorable sur le placement des capitaux à court terme avait incité la commune à utiliser cette opportunité, laquelle n'a pas perduré en 2025, d'où une différence de plus de Frs 400'000.– entre les deux exercices en termes de revenus de placements.

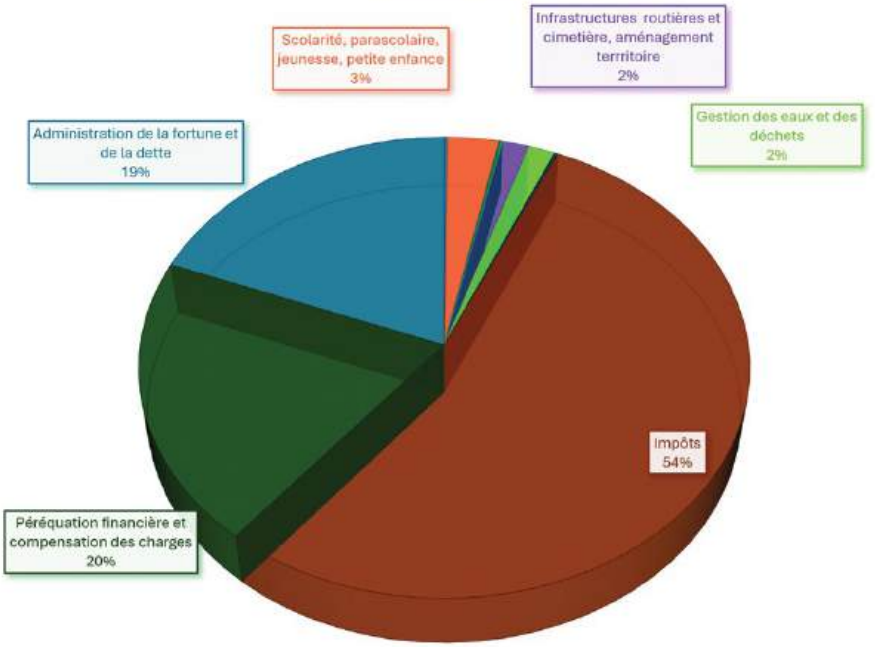


Bilan

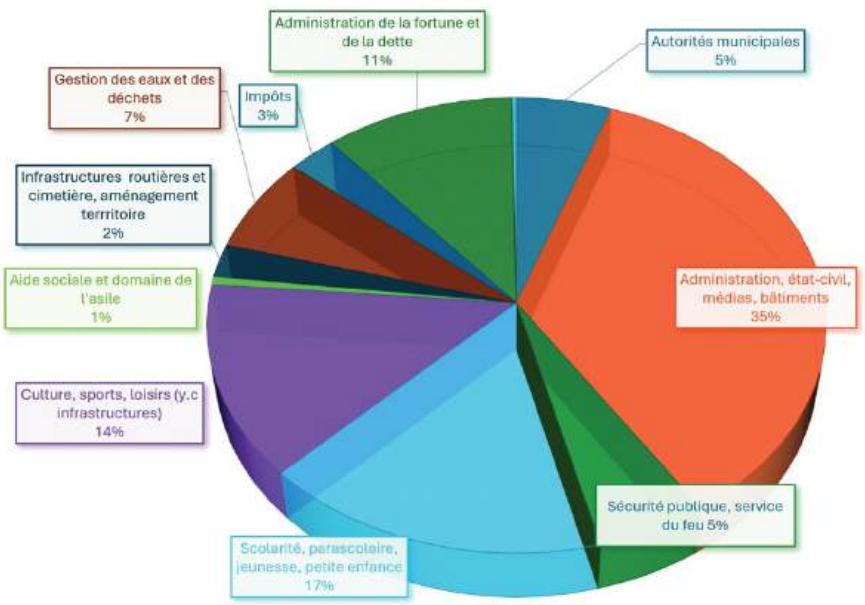
	BILAN AU	1ER JANVIER 2025	31 DÉCEMBRE 2025
1	Actif	55 176 758.00	56 081 587.44
10	Patrimoine financier	54 109 018.03	54 722 273.77
100	Disponibilités et placements à court terme	17 971 737.16	18 640 134.17
101	Créances	1 561 758.06	1 538 105.76
104	Actifs de régularisation	80 993.50	139 130.08
107	Placements financiers	3 513 390.00	3 389 388.00
108	Immobilisations corporelles PF	30 942 562.81	30 976 939.26
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	38 576.50	38 576.50
		1 067 739.97	1 359 313.67
14	Patrimoine administratif		
		331 289.97	494 862.67
140	Immobilisations corporelles du PA	128 000.00-	1.00
142	Immobilisations incorporelles	864 450.00	864 450.00
145	Participations, capital social		
		55 176 758.00	56 081 587.44
2	Passif		
		4 341 484.80	4 142 078.51
20	Capitaux de tiers		
200	Engagements courants	220 015.82	256 576.64
201	Engagements financiers à court terme		129 000.00
204	Passifs de régulariation	144 255.37	25 481.96
205	Provisions à court terme	89 637.11	67 443.51
206	Engagements financiers à long terme	3 849 000.00	3 591 000.00
208	Provisions à long terme		33 999.90
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds des capitaux de tiers	38 576.50	38 576.50
29	Capital propre	50 835 273.20	51 939 508.93
291	Fonds	62 235.05	62 235.05
299	Excédent / découvert du bilan	50 773 038.15	51 877 273.88



REVENUS PAR THEME



CHARGES PAR THÈME

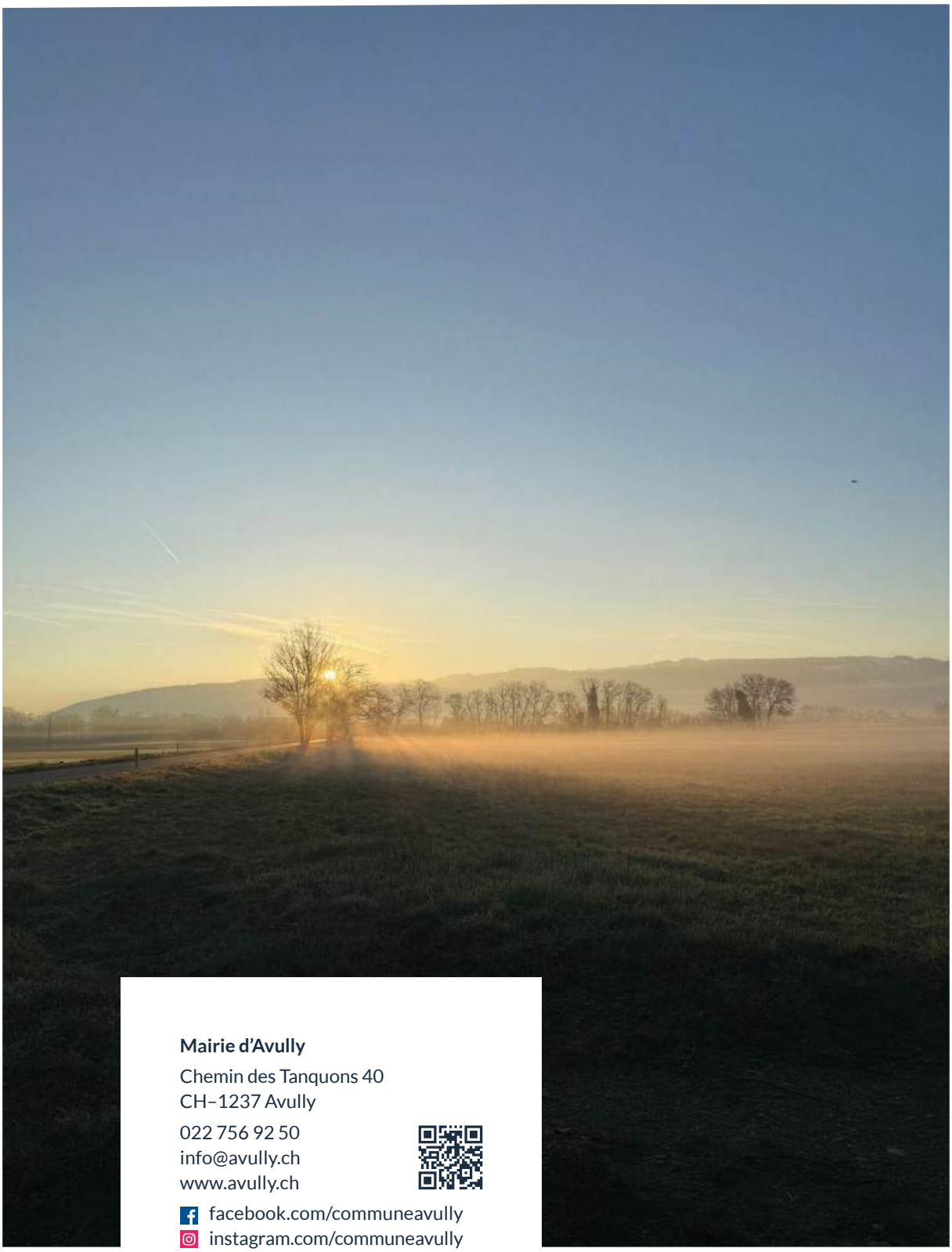


Présentation échelonnée du compte de résultat au 31 décembre 2025

Désignation	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Variation Budget-compte 2025
Charges d'exploitation	**5 001 451.25**	**5 905 410.00**	**4 900 292.73**	**-1 005 117.27**
30 Charge personnel	1 468 260.10	1 634 900.00	1 595 782.00	- 39 118.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	1 879 548.97	2 535 160.00	1 712 887.07	- 822 272.93
33 Amortissements du patrimoine administratif	81 831.63	81 750.00	64 757.26-	- 146 507.26
36 Charges de transfert	1 571 810.55	1 653 600.00	1 643 380.92	- 10 219.08
37 Subventions redistribuées	0.00	0.00	13 000.00	+ 13 000.00
Revenus d'exploitation	**5 474 341.87**	**5 345 400.00**	**5 264 989.54**	**- 80 410.46**
40 Revenus fiscaux	3 861 641.26	3 588 600.00	3 452 872.27	- 135 727.73
42 Taxes	260 934.09	205500.00	275 770.26	+ 70 270.26
43 Revenus divers	4 788.30	0.00	- 70.00	- 70.00
46 Revenus de transfert	1 346 978.22	1 551 300.00	1 523 417.01	- 27 882.99
Résultats d'exploitation	**+ 472 890.62**	**- 560 010.00**	**+ 364 696.81**	**+ 924 706.81**
34 Charges financières	596 003.68	601 000.00	609 438.91	+ 8 438.91
44 Revenus financiers	1 902 988.25	1 214 700.00	1 400 075.51	+ 185 375.51
Résultat financier	**+ 1 306 984.57**	**+ 613 700.00**	**+ 790 636.60**	**+ 176 936.60**
Résultat opérationnel	**+ 1 779 875.19**	**+ 53 690.00**	**+1 155 333.41**	**+1 101 643.41**
38 Charges extraordinaires	51 620.00	51 300.00	51 097.68	- 202.32
Résultat extraordinaire	**+ 51 620.00**	**+ 51 300.00**	**+ 51 097.68**	**+ 202.32**
Résultat total du compte de résultat	**+1 728 255.19**	**+ 2 390.00**	**+1 104 235.73**	**+1 101 845.73**



AVULLY



Mairie d'Avully

Chemin des Tanquons 40
CH–1237 Avully

022 756 92 50
info@avully.ch
www.avully.ch

facebook.com/communeavully
instagram.com/communeavully

Prépresse & production : Candy Factory